



## **REUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 FÉVRIER 2020.**

---

Madame Le Maire ouvre la séance et demande à l'assemblée si des observations particulières sont à formuler sur le compte-rendu de la séance ordinaire du 6 Janvier 2020.

Aucune remarque n'ayant été faite, le compte-rendu a été approuvé par l'ensemble du Conseil Municipal.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

### **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TOURAINE OUEST VAL DE LOIRE :**

- ☞ Entend les comptes-rendus des réunions suivantes :
  - \* Conseil Communautaire (21/01) – point sur les dotations de solidarités communautaires et les attributions de compensation provisoires 2020 – rapport d'orientations budgétaires 2020 consultable en mairie – garantie d'emprunt (20% CCTOVAL) concernant l'EHPAD de CHÂTEAU LA VALLIÈRE – autorisations de mandatement en 2020 des dépenses d'investissement dans la limite des 25% du budget 2019 pour les budgets assainissement et eau – mise à jour du tableau des effectifs au 1<sup>er</sup> janvier 2020 – ouverture complémentaire du régime indemnitaire déjà existant de la filière technique – création d'un poste d'adjoint administratif territorial non permanent pour accroissement temporaire d'activité – Prêt d'honneur Initiative Touraine Val de Loire d'un montant de 650 € attribué à une entreprise de terrassement à Braye Sur Maulne – signature d'une convention relative à la création d'une bouche cyclable et entretien de l'aménagement sur les communes de Channay Sur Lathan, Hommes et Rillé – signature d'un avenant pour intégration de la nouvelle STEP de Restigné au contrat de DSP – conventions de gestion des digues du Département d'Indre et Loire : Val Langeais-Cinq Mars La Pile et Val de Villandry-Bréhémont – travaux d'aménagement dans la zone commerciale de Langeais concernant l'éclairage public (enfouissement et points lumineux).
- ☞ Adopte la convention rédigée par la CCTOVAL pour la mise à disposition des locaux de la garderie périscolaire dans l'enceinte de l'école Germaine Héroux moyennant un tarif journalier de 2.50 euros, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 pour une durée de cinq ans, soit jusqu'au 31 décembre 2024.
- ☞ Est informé des prochains travaux de remise en état par la CCTOVAL du logement situé au-dessus de l'ancienne gare, au titre du



programme PALULOS, avant rétrocession à la commune (début des travaux fixé en avril 2020 – fin des travaux prévue en juillet 2020).

- ☞ Entend la lecture du compte-rendu de l'expertise portant sur le litige opposant l'entreprise HENRY et la CCTOVAL concernant le bâtiment de la boulangerie.

### **CONTRAT LOCAL DE SANTÉ :**

- ☞ Entend le compte-rendu de la réunion du groupe de travail « santé mentale » (16/01) – projet territorial de santé mentale de l'ARS – projet de maintien des personnes en milieu ordinaire – organisation des techniques de soins – ouverture d'un Centre Régional de psychotraumatologie à Tours destiné aux professionnels de santé.

### **BÂTIMENTS - CIMETIÈRE :**

- ☞ Adopte la convention de mise à disposition de la salle de l'ancienne gare pour l'exercice d'une activité de sophrologie signée avec Madame Christelle PETITJEAN à compter du 10 février 2020 (à raison d'une séance collective de sophro-relaxation pour adultes deux jours par mois et d'un atelier à thème pour enfants un jour par mois) et décide de fixer un loyer mensuel de 24 euros à compter du 1<sup>er</sup> avril 2020 jusqu'au 6 juillet 2020 inclus.
- ☞ Est informé que les travaux de remise en état du mur du vestiaire du stade seront réalisés prochainement par l'Entraide Ouvrière pour un montant de 1 056 € pris en charge en partie par GROUPAMA pour un montant de 745 €, déduction faite de la franchise s'élevant à 311 euros, à la charge de la commune.
- ☞ Sollicite un devis de plâtrerie pour la remise en état d'un mur situé au secrétariat de mairie dans l'escalier menant aux archives.
- ☞ Est informé que les travaux de dépersonnalisation de six pierres tombales seront réalisés au cours de la semaine 6 par les Pompes Funèbres LEYLAVERGNE (montant de 4 432 €) dans le cadre de la reprise par la commune de 29 sépultures en terrain commun en 2015.
- ☞ Examinera en commission les devis concernant l'extension du columbarium.

### **AFFAIRES SCOLAIRES - CANTINE :**

- ☞ Emet un avis favorable, suite à la validation par la commission, du projet d'aménagement de la cour de l'école Fernand Obligy proposé par les élèves (achats divers pour un montant de 150 € : filets baskets, hand, ballons, punchingball – traçage au sol par les employés municipaux pendant les vacances scolaires de février).
- ☞ Est informé que la prochaine réunion du Conseil d'Ecole aura lieu le jeudi 13 février à 18 heures.
- ☞ Ne donne pas suite à une demande formulée par une administrée sollicitant une aide financière auprès de la commune de La Chapelle



pour l'autoédition d'un recueil de poèmes et d'un livre pour enfants mais suggère à l'intéressée de prendre l'attache de l'association des parents d'élèves de la commune afin de proposer une pré-vente de ses ouvrages ce qui pourra lui permettre de financer son projet ; si tel est le cas, une information pourra être publiée dans le bulletin trimestriel.

## PERSONNEL :

- ☞ Décide de créer un emploi non permanent, à temps complet, dans le grade d'adjoint technique, relevant de la catégorie C, pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité à compter du 1<sup>er</sup> mars 2020 au 31 juillet 2020.

## ENVIRONNEMENT - URBANISME :

- ☞ Est informé de la signature de l'acquisition d'une parcelle non constructible aux Quenettes d'une contenance de 2 365 m<sup>2</sup>, pour un euro symbolique ; la commission devra mener une réflexion sur l'entretien de cette parcelle et éventuellement sur l'aménagement paysager qui pourra être envisagé.
- ☞ Prend acte des quelques observations émises par le public lors de l'enquête concernant la modification du Plan Local d'Urbanisme ; les réponses apportées par le Cabinet d'Etude indiquent que certaines observations ne faisaient pas l'objet de l'enquête. Le rapport du commissaire enquêteur sera transmis en mairie au cours de la semaine 7 ; le Conseil Municipal devra approuver, lors de sa prochaine séance (en mars) le PLU modifié.
- ☞ Est en attente du rapport du commissaire enquêteur concernant la révision du Plan de Prévention des Risques Inondations Val d'Authion suite à l'enquête publique organisée du 9 décembre 2019 au 17 janvier 2020.
- ☞ Est informé de l'ouverture d'une enquête publique portant sur le renouvellement de l'autorisation des prélèvements en Loire qui se déroulera du 6 février au 29 février 2020 sur les communes de Coteaux Sur Loire, Varennes Sur Loire et Gennes-Val de Loire ; le dossier est consultable dans les trois mairies mais aussi par voie dématérialisée à partir du site [www.maine-et-loire.gouv.fr](http://www.maine-et-loire.gouv.fr) (rubrique « publications) et [www.indre-et-loire.gouv.fr](http://www.indre-et-loire.gouv.fr) pendant toute la durée de l'enquête.
- ☞ Prend acte de l'acquisition officielle par la commune d'une parcelle située à l'intersection de la rue des Garennes avec la rue Fernand Obligy, d'une surface de 11 m<sup>2</sup>, aux fins de matérialisation de quelques places de stationnement rue Fernand Obligy au droit de l'école Germaine Héroux.
- ☞ Décide de reporter début mars la signature d'une convention de mise à disposition de terrains avec deux propriétaires pour l'installation de deux citernes souples incendie de 60m<sup>3</sup> chacune, dans les secteurs



des Ouches et des Champéroux, afin de pallier au manque actuel et d'être en conformité avec la réglementation en vigueur.

- ☞ Est informé de la fermeture de l'A85 ayant pour conséquence la mise en place d'une déviation par les RD 749 et 952, selon les dates suivantes : du 7 avril 2020-20h au 9 avril 2020-7h / nuit du 14 mai 2020 de 20h à 7h / nuit du 11 juin 2020 de 20h à 7h / nuit du 1<sup>er</sup> juillet 2020 de 20h à 7h / du 7 septembre 2020-20h au 9 septembre 2020-7h.
- ☞ Examinera en commission les travaux de réalisation d'une plateforme à envisager suite à démolition du muret et mènera une réflexion sur le repositionnement des colonnes de tri situées rue des Déportés.

## **VOIRIE - FOSSÉS :**

- ☞ Prend acte du diagnostic sécurité des passages à niveau réalisé de concert avec les services de la SNCF (pas d'anomalie notoire – quelques panneaux seront remis en place par les employés communaux).
- ☞ Entend le compte-rendu de la réunion des commissions environnement et fossés du 24 janvier suite au comblement par un particulier d'une mare privée située dans le Bourg ; il a été convenu avec ledit propriétaire, lors d'un rendez-vous sur place, que cette mare devait être entretenue de manière à permettre l'assainissement des parcelles contigües.
- ☞ Est informé d'un rendez-vous fixé au 7 février à 14h30 avec les élus de la commune de Huismes concernant le projet de restauration d'un pont mitoyen entre les deux communes.
- ☞ Charge le Maire de recontacter VEOLIA Eau afin de fixer un rendez-vous sur place pour examiner le réseau des eaux pluviales situé Chemin de la Jacquelière et plus particulièrement les désordres constatés récemment par un particulier sur l'écoulement des eaux pluviales, après la mise en place d'un compteur sur cette même voie.
- ☞ Entend le compte-rendu de l'entrevue du 28 janvier avec le STANO (Antenne du Conseil Départemental à Langeais) suite à une plainte des riverains du Port d'Ablevois concernant la vitesse excessive des usagers de la RD 952 dans la traversée dudit hameau ; le Conseil Départemental réalisera un marquage au sol sur cette voie départementale au cours de la semaine 6 ; ce rendez-vous a permis également de faire un point sur les travaux de réfection de la RD 502 (Rue des Parfaits), travaux sollicités et promis en 2015 par le Conseil Départemental d'Indre et Loire, Le Conseil Départemental ne pourra s'engager sur des travaux qu'après la mise en place de la fibre optique, la programmation de travaux d'enfouissement électrique et d'un aménagement du réseau des eaux pluviales ; Madame Le Maire s'engage à saisir par courrier le Président du Conseil Départemental ainsi que son vice-président en charge de la voirie.



- ☞ Est informé de la programmation de travaux de sécurisation du réseau électrique rue de la Jacquelière, rue de la Grand'Maison et rue des Cadets semaine 6.
- ☞ Est informé de la programmation de travaux d'entretien de quelques voies communales par l'entreprise TECHNIROUTE : rue du Canal – Les Champéroux – de la rue Tascher à la rue des Fresnes en passant par la rue de la Jacquelière (montant global de 17 415 € TTC) ; les travaux seront réalisés en mars suivant les conditions météorologiques.
- ☞ Fixera prochainement une réunion de la commission afin de solliciter auprès des services de l'Etat une demande d'homologation des repères de crue de manière à les rendre accessibles au public.

## **FINANCES :**

- ☞ Adoptera, lors de sa séance du 2 mars prochain, le compte administratif 2019 après avoir approuvé le compte de gestion 2019 transmis par les services de la DGFIP.
- ☞ Accepte un don de trente euros suite à l'occupation de la salle La Ligérienne par un particulier.

## **RÉUNIONS DIVERSES :**

- ☞ Entend les comptes-rendus des réunions suivantes :
  - \* Comité de Direction de l'Office du Tourisme Touraine Nature (17/01) – examen et vote du budget primitif 2020 – point sur le bon fonctionnement du regroupement des offices de tourisme de Bourgueil et Langeais – réaménagement des deux boutiques – mise en avant des billetteries – point sur le reversement à la CCTOVAL des taxes de séjour – besoin de financement par des subventions sollicitées à la CCTOVAL en baisse – mutualisation avec d'autres offices de Tourisme afin de réduire les dépenses lors de l'organisation de salons sur le territoire.
  - \* SITS (22/01) – examen rapport d'orientations budgétaires 2020 ; la participation des communes sera calculée sur la base de 56 €/élève.
  - \* Petit Plus – assemblée générale (22/01) – 25 ans d'existence – augmentation des demandes des familles en 2019 (95 familles dont une quinzaine à La Chapelle) – point sur les dépenses 2019 (7 070 €) et les recettes provenant en partie de subventions (Conseil Départemental et CCTOVAL pour un montant global de 7 400 €), de dons, des participations des familles, des aides de La Croix Rouge, de la Bourse aux Jouets, des ateliers couture.
  - \* Comité Centre Sapeurs-Pompiers (23/01) – présentation de l'historique du Centre du Lane – point sur les avancements de grades et sur le matériel roulant – stabilité des effectifs.
  - \* PNR (25/01) – Orientations budgétaires 2020 – révision du tableau des effectifs – révision charte 2023-2038.



- \* Comité pilotage Natura 2000 (03/02) – présentation des mesures spécifiques visant à gérer la fréquentation et réduire le dérangement des sternes et mouettes de la Zone de Protection Spéciale « Vallée de la Loire d'Indre-et-Loire » - point sur l'organisation des feux d'artifice – arrêté préfectoral en cours concernant la conservation de l'habitat d'espèces protégées (protection de biotope)

## **ASSOCIATIONS COMMUNALES - ASSEMBLÉES GÉNÉRALES :**

- ☞ Entend les comptes-rendus des assemblées générales suivantes :
  - \* Cercle des loisirs (16/01) – le programme 2020 figure dans le bulletin annuel de la commune.
  - \* Les Bateliers des Vents d'Galerne (17/01) – 168 adhérents – organisation d'un concours de belote le 22 février – renouvellement du partenariat avec la cave de Robert et Marcel du 15 mai à fin août – 17 dates prévues au cours de l'été pour les sorties nature programmées avec le Conseil Départemental selon 4 thèmes (crues – histoire de la batellerie – oiseaux et poissons – végétation et plantes comestibles au Bois Chétif) – Echappées à vélo fin juillet – festival de chants à Pontchâteau (44).
  - \* Comité de Jumelage (20/01) – arrivé des Italiens prévue le 4 juillet au lieu du 10 juillet (à confirmer).
  - \* Caro de Loire (24/01) – projet de partenariat inter communes avec Bourgueil – organisation du réveillon de la Saint Sylvestre à La Chapelle Sur Loire ou Saint Nicolas de Bourgueil en cas d'indisponibilité de la salle Pierre Desproges pour travaux.
  - \* Les Baladins de La Chapelle (03/02) – en attente du compte-rendu.
  - \* Comité des Fêtes (11/02) – à venir.

## **QUESTIONS DIVERSES :**

- ☞ Emet un avis favorable à la demande d'autorisation de passage sur la commune d'une épreuve sportive organisée par l'association Free Hand'ise dans le cadre de la neuvième édition du relais bi-sports Handi-Valide « Free Hand'ise Trophy » entre Rouen et La Rochelle du 9 au 16 mai 2020 ; le passage de 20 tricycles tandem et canoës sera programmé sur la commune le mardi 12 mai 2020 de 9h à 12h15. Un point de relais et de parking aura lieu sur les quais ; une demande d'autorisation auprès des services de la Fluviale est en cours.
- ☞ Félicite le Comité des Fêtes pour l'organisation de sa soirée cabaret du 1<sup>er</sup> février.
- ☞ Organise la cérémonie de la citoyenneté fixée au samedi 8 février à 11 heures, salle de la mairie.
- ☞ Est invité à assister à l'assemblée générale de l'association Com'Une Image (13/02) et fixera une date pour la projection du film « Révélation en Pays Bourgueillois 4 » courant avril.



## TOUR DE TABLE :

- ☞ M<sup>me</sup> GANDRILLE Christine invite la population à assister au concert de printemps par l'harmonie le samedi 4 avril, salle Pierre Desproges.
- ☞ M<sup>me</sup> THIRY Danielle informe le Conseil Municipal du lancement d'une nouvelle opération de collecte d'amiante en 2020 initiée par le SMIPE ; les dates seront inscrites sur le site internet de la commune.
- ☞ M<sup>me</sup> LE THÉPAULT Françoise signale une panne sur le réseau d'éclairage public rue Billard ; M<sup>me</sup> GALET Florence précise également une panne rue des Montis ; le service de maintenance sera contacté.
- ☞ M. BERTIN Alain informe le Conseil Municipal que l'assemblée générale du Cercle des Bateliers aura lieu le samedi 15 février à 15 heures.
- ☞ M. GUIGNARD Paul fixe la réception des travaux de toiture du bâtiment de l'ancienne gare, lundi 10 février à 17h30.

***L'ordre du jour étant épuisé, plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 22h25.***

**Prochaine réunion du Conseil Municipal :  
Lundi 2 Mars 2020 à 20h, salle de la Mairie .**